

Militia Sanctae Mariae **Érection canonique et Établissements**

La Militia Sanctae Mariae a été érigée canoniquement en **Confrérie** en la crypte Notre-Dame de Sous-Terre de la cathédrale de Chartres par Monseigneur Roger Michon, évêque de Chartres, le 24 décembre 1964.

Elle a été établie en Allemagne en la Alte Kapelle de Ratisbonne (Regensburg) par Monseigneur Rudolf Graber, évêque de Ratisbonne, le 19 juillet 1968.

Puis établie en Suisse en la cathédrale Notre-Dame de Valère par Monseigneur Nestor Adam, évêque de Sion, le 8 avril 1969.

Établie ensuite au Portugal, en la chapelle Saint Gérard, par Monseigneur François-Marie Da Silva, archevêque de Braga, le 20 octobre 1975.

Établie enfin en Espagne, au Sanctuaire Notre-Dame de la Pèna, par Monseigneur Juan Antonio Del Val, évêque de Santander, le 23 juillet 1984.